

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DU TERRITOIRE

DÉCRYPTAGE

URBANISME :
ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL p. 11 - 13



SIÈGE COMMUNAUTAIRE

8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 59 51 | contact@qc.bzh

ACCUEIL

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h
Fermé le mardi et vendredi après-midi

SERVICE DÉCHETS

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 (sur rendez-vous)

DÉCHÈTERIES

Du 1^{er} juin au 30 septembre, fermeture 30 min plus tard, tous les soirs

KERVAULT - QUESTEMBERT

rue Abbé Edme Mariotte
02 97 26 12 08

Du lundi au mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h

Vendredi & samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

L'ÉPINE - LIMERZEL

02 97 66 13 11

Lundi : 13h30-17h

Mercredi & jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Vendredi & samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

PISCINE BEAU SOLEIL

14 rue du Calvaire - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 66 60 | piscinebeausoleil@qc.bzh

ESPACE FRANCE SERVICES

02 97 26 54 29 | franceservices@qc.bzh

QUESTEMBERT - 8 avenue de la Gare

Lundi : 9h-12h30 / 14h-17h

Mardi : 9h-12h30

Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h

Jeudi : 10h30-18h30 (en continu)

Vendredi : 9h-12h30

MALANSAC - Locaux de Néo 56

Jeudi : 14h-17h30 (sur rdv uniquement)

CENTRE SOCIAL LA MAISON POP'

18 rue Jean Grimaud - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 15 00 | maisonpop@qc.bzh

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Fermé le mercredi et jeudi matin

LES PARENTILLAGES

MAISON DES PARENTS

23 place du général de Gaulle (bât D) - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 79 62 | lesparentillages@qc.bzh

Accueil libre : mercredi : 14h-17h & vendredi : 15h-17h30

RELAIS PETITE ENFANCE & LAEP

MAISON DES PARENTS - RPE QUESTEMBERT

23 place du général de Gaulle (bât D) - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 17 52 | rpe@qc.bzh

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Fermé le mardi après-midi

RPE MALANSAC

2 rue du Petit Village - 56220 Malansac
02 97 26 17 52 | rpe@qc.bzh

Lundi : 13h30-17h45

Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Lundi 9h30-11h30, Malansac (village des enfants)
Vendredi 9h30-11h30, Questembert (Accueil de loisirs Pomme d'Api)

CENTRES CULTURELS

L'ASPHODÈLE

21 rue du Pont à Tan - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 29 80 | asphodele@qc.bzh

Mercredi, jeudi & vendredi : 13h30-18h

LES DIGITALES

9 bis rue de la mairie - 56220 CADEN
02 97 67 14 59 | lesdigitales@qc.bzh
du mercredi au samedi et 1^{er} dimanche du mois : 14h30-18h
Fermé les jours fériés

PERMANENCES AU SIÈGE COMMUNAUTAIRE

8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERT

ADIL : sur rendez-vous au 02 97 47 02 30
2^e vendredi du mois de 9h30 à 12h

Espace conseil France Rénov' : sur rendez-vous au 02 97 31 49 40
Tous les jeudis de 9h30 à 12h30

Conciliateur de justice : Formulaire à retirer à l'accueil de l'espace France services. Tous les lundis

Maison du droit : sur rendez-vous au 02 97 01 63 80
2^e et 4^e mardis du mois de 9h à 12h

Défenseur des droits : sur rendez-vous au 06 95 65 62 09 ou corinne.bartier@defenseurdesdroits.fr
1^{er}, 2^e et 3^e mercredis (après-midis) du mois

Direction Générale des Finances Publiques : Prise de rendez-vous en vous rendant sur le site impots.gouv.fr dans la rubrique «contact» ou en vous connectant à votre espace personnel. 1^{er} et 3^e mardis du mois

Espace Autonomie Santé : sur rendez-vous au 02 30 06 05 60
Tous les lundis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, mardis de 14h à 17h

Plateforme de répit de Josselin : sur rendez-vous au 06 75 94 16 13
1^{er} lundi du mois

BGE appui aux entrepreneurs : sur rendez-vous au 02 97 21 25 25
Tous les jeudis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) : sur rendez-vous au 09 69 32 81 10 - Deux mercredis (matins) par mois

SOMMAIRE

ÉDITO

4-7 / S'INFORMER

- Taxe de séjour
- Parcours BAFA
- Piscine Beau Soleil
- Saison culturelle
- Mobilités

8-10 / AGIR

- Projets citoyens RéColTE
- Parcs d'activités

11-13 / DÉCRYPTER

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

14-19 / COMPRENDRE

Dossier «Citoyenneté»

- Elections locales
- Le conseil communautaire : composition
- Les compétences de la communauté de communes

20-23 / RENDEZ-VOUS

- Sorties en famille : Festi'Mômes
- Agenda



Dans ce nouveau numéro de *Questembert Communauté*, le magazine du territoire, place est faite à la citoyenneté sous toutes ses formes. Nous y évoquerons les prochaines échéances électorales (les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026) ainsi que le nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Nous aborderons également la concertation citoyenne relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Sans oublier les projets associatifs et citoyens récompensés par le jury citoyen de l'appel à projets RéColTE.

Ce nouveau numéro mettra l'accent sur la jeunesse au travers du parcours

BAFA et de la nouvelle proposition de la piscine communautaire concernant la formation des futurs surveillants de baignade (BNSSA). Nous y évoquerons aussi votre quotidien avec l'aide à l'achat d'un vélo, les travaux engagés dans les parcs d'activités intercommunaux...

Ce magazine sera enfin l'occasion de mettre en avant la saison culturelle qui s'annonce riche et variée tout en vous invitant à prendre le goût de la découverte entre amis et en famille avec notamment le festival Festi'Mômes. Une saison culturelle protéiforme qui invite les habitants à la découverte.

Bonne lecture !

Questembert Communauté, le magazine du territoire est une publication de Questembert Communauté.

Directeur de la publication : Patrice LE PENHUIZIC

Responsable de la rédaction : Julie LE MOAL

Rédaction et mise en page : Lévénéz GUILLONNET & Julie LE MOAL

Création maquette : Service communication Questembert Communauté

Photo de une : Robin Loizo - Commune de Malansac (illustration des enjeux du PLUi : habitat, mobilités, développement économique, agriculture...)

Crédits photos & illustrations (sauf mention contraire) : Questembert Communauté, Freepik, Depositphotos, Adobe Stock

Impression : IOV - Groupe Imprigraph (56)

Distribution : La Poste

Tirage : 13 000 exemplaires

Dépôt légal : octobre 2025 - ISSN 2826-6064



LE TRI
+ FACILE



TRI





Taxe de séjour

Les démarches à effectuer

Vous êtes propriétaire d'un hébergement de tourisme (meublé, chambre d'hôtes, etc.) ? L'enregistrement de votre hébergement, auprès de la mairie de la commune dans laquelle se situe votre logement, est obligatoire. Cette déclaration est entièrement gratuite.

En plus de cette déclaration, les logeurs sont dans l'obligation de déclarer mensuellement, au service «taxe de séjour» de l'office de tourisme intercommunal, le nombre de nuitées réalisées dans leur établissement même si aucune location n'a été effectuée.

La taxe de séjour est perçue pour tous les types d'hébergements touristiques (hôtels, résidences, meublés de tourisme, chambres d'hôtes, villages vacances, terrains de camping, hébergements en attente de classement, etc.). Les logeurs perçoivent cette taxe qu'ils reversent, par la suite, à la communauté de communes, chaque quadrimestre.

Parcours BAFA :

Le dispositif « Parcours BAFA », proposé par le Service Information Jeunesse (SIJ) du CIAS de Questembert Communauté, s'adresse aux habitants du territoire, candidats au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Un brevet qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents, notamment dans les accueils de loisirs et les colonies de vacances.

Le dispositif Parcours BAFA comprend un accompagnement personnalisé dans les différentes étapes du parcours allant du choix de l'organisme de formation, en passant par la présentation des différentes aides financières, jusqu'à la construction du projet professionnel. Il offre également une aide financière à hauteur de 500€ (correspondant à la prise en charge d'une partie des frais de formation). Et, enfin, il permet d'effectuer un stage pratique, obligatoire pour l'obtention du diplôme, dans les accueils de loisirs des centres sociaux La Maison Pop' ou Éveil •

Inscriptions jusqu'au 22 octobre 2025 :

Dossier de candidature à télécharger sur www.questembert-communaute.fr

Renseignements auprès de Stéphane Raton, coordonnateur du SIJ, au 07 78 41 27 96 ou sur sij@qc.bzh

Le produit de cette taxe est intégralement dédié au développement touristique du territoire. Il participe au financement des actions de promotion et de communication de la destination touristique.

Les tarifs pour 2026 évoluent

Pour l'année 2026, les tarifs ont été votés le 26 mai 2025 en conseil communautaire. Cinq catégories d'hébergements voient leur tarif évoluer :

- Palaces.
Tarifs 2026 : 2,50 € par nuitée
- Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles.
Tarif 2026 : 2 € par nuitée
- Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles.
Tarif 2026 : 1,80 € par nuitée
- Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles.
Tarif 2026 : 1,50 € par nuitée
- Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles.
Tarif 2026 : 1 € par nuitée

A noter : les personnes mineures et les contrats saisonniers employés dans les communes sont exemptés de la taxe de séjour •

Informations et tarifs taxe de séjour :

www.rochefortterre-tourisme.bzh, rubrique espace pro, la taxe de séjour.

Contact Office de Tourisme : 02 97 26 56 00

PARCOURS BAFA 2026
DÈS 16 ANS
Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

CIAS
QUESTEMBERT
COMMUNAUTÉ

- > TU HABITES SUR QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ ?
- > TU SOUHAITES DEVENIR ANIMATEUR / ANIMATRICE ?
- > TU VEUX PASSER TON BAFA ?

BÉNÉFICIE D'UNE BOURSE DE 500€ !

- + Un suivi administratif !
- + Un accompagnement éducatif et pédagogique !

RETRAIT DES DOSSIERS &
DÉPÔT DES CANDIDATURES
AU SERVICE INFORMATION JEUNESSE
DU 8 SEPT. AU 22 OCT. 2025

INFOS SERVICE INFORMATION JEUNESSE
18 rue Jean Grimaud - 56230 Questembert
07 78 41 27 96 | sij@qc.bzh



© Maxence Gross

Pour cette nouvelle saison, la piscine Beau Soleil propose un panel d'activités riche et diversifié. Avec quelques nouveautés comme des ouvertures matinales, des cours d'aquaphobie et une formation de sauveteur aquatique (BNSSA).

Piscine Beau Soleil

Les nouveautés de la rentrée !

Ouvertures matinales, cours dédiés pour les personnes souffrant d'aquaphobie, cours d'aquagym, apprentissage et perfectionnement de la natation, la piscine fait évoluer ses propositions grand public pour cette nouvelle saison 2025-2026. Avec une nouveauté : la formation au diplôme du BNSSA.

C'est une première ! Cette année la piscine Beau Soleil expérimente de nouvelles ouvertures en matinée dédiées aux personnes désireuses de pratiquer une activité sportive avant de se rendre au travail. Deux jours par semaine, les mardis et jeudis, la piscine ouvrira ses portes entre 8h et 9h pour les amateurs de sport et de baignade au petit matin. Ces deux ouvertures matinales sont à petit prix avec un coût d'entrée à 3,60 €.

Autre nouveauté, la piscine Beau Soleil, en tant que service public, souhaite accompagner au mieux les personnes souffrant d'aquaphobie. C'est pourquoi, une nouvelle activité spécialement dédiée aux personnes ayant une forte peur de l'eau est proposée. Avec le cours «Aquaphobie», chacun peut progresser, en toute confiance et à son rythme.

Un panel d'activités riche et diversifié

Ces nouvelles propositions de la piscine communautaire s'adaptent aux attentes des habitants, peu importe leur âge ou leur niveau, en offrant un panel d'activités riche et diversifié, incluant la pratique de la natation et la pratique sportive (via les activités d'aquagym) mais également des espaces de détente (hammam) et de loisirs (baignade en libre accès, toboggan aquatique).

Outre les propositions grand public, cette année la piscine communautaire développe - en partenariat avec l'association de sauveteurs Aloha - un nouveau cursus de sauveteur aquatique.

Une formation de sauveteur aquatique

Cette formation est destinée aux personnes souhaitant passer le diplôme du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique), qui est nécessaire pour toutes surveillances de bassins ou de plages. De plus, ce diplôme permet à leur détenteur (titulaires du BAFA cf. «*Pacours Bafa*» p.4) de surveiller la baignade de groupes d'enfants en accueils de loisirs et en colonies de vacances •

Piscine Beau Soleil :

*14 rue du Calvaire - 56230 Questembert
02 97 26 66 60 ou sur piscinebeausoleil@qc.bzh*

*Pensez-y ! Vous pouvez réserver et payer vos activités, en ligne, sur : <https://reservation.piscinequestembert.bzh/>
Pour le BNSSA, renseignements auprès de l'accueil de la piscine.*

Fermeture technique : du 18 octobre au 2 novembre (inclus).



© Mikhaël Brun

La saison culturelle 2025 - 2026 invite à prendre goût à la création artistique contemporaine. Une saison protéiforme qui appelle le public à la découverte, sur une vingtaine de rendez-vous. En photo : Fiskal, pièce chorégraphique qui roule, Cie C'hoari, le 20 mars à L'Asphodèle.

Saison culturelle 25-26

Une programmation pluridisciplinaire pour une diversité de sensibilités et de publics

Questembert Communauté propose pour cette nouvelle saison une vingtaine de rendez-vous autour du spectacle vivant, de la lecture publique et des arts visuels. Une saison pour éveiller sa curiosité et prendre le goût de la découverte. Une saison qui invite aussi à soutenir la création artistique sous toutes ses formes.

La saison culturelle 2025 - 2026 invite à prendre goût à la création artistique contemporaine. Une saison protéiforme qui appelle le public à la découverte, sur une vingtaine de rendez-vous.

Cette année, le centre culturel L'Asphodèle célèbre la diversité du spectacle vivant en proposant une programmation riche et éclectique autour du théâtre, du cirque, de la musique... L'Asphodèle s'inscrit également dans plusieurs temps forts et festivals qui sillonneront l'intercommunalité ou, plus largement, le Sud Morbihan : le festival jeune public «Prom'nons Nous», le temps fort «Un voyage méditerranéen en Morbihan», sans oublier le festival jeune public «Festi'Mômes», du 18 au 26 octobre 2025, organisé par Questembert Communauté.

L'Asphodèle poursuit aussi son accompagnement aux compagnies. Pour cette saison, deux compagnies seront soutenues : la compagnie Les Becs Verseurs, autour de «Rouge Courroux», spectacle co-produit et accueilli dans le cadre du festival «Prom'nons Nous», et la compagnie RoiZIZO, accueillie en résidence de création - en février aux Digitales et en mai à L'Asphodèle - pour «Carbone».

Des liens seront ainsi tissés entre les divers équipements culturels de l'intercommunalité. Bien que le centre culturel Les Digitales ait une saison limitée, en raison des contraintes budgétaires, il

accueillera trois projets dans le cadre d'Invitations artistiques. Ces Invitations permettront d'ouvrir le lieu - autour de projets artistiques et patrimoniaux - une dizaine de jours dans la saison.

Des liens tissés entre les structures

Du côté de la lecture publique, avec le réseau des médiathèques 13 à La Page, l'intercommunalité poursuit son engagement en faveur de la lecture publique par le biais du Salon du Livre Jeunesse de Questembert mais également dans le cadre d'une création collective autour du projet « À la main ! », de l'artiste Camille Bondon. Un projet qui bénéficiera d'une restitution festive, en clôture de saison, aux Digitales •

Tous les rendez-vous sur : www.questembert-communauté.fr



Projet «À la main !» de Camille Bondon cycles d'ateliers, de février à juin 2026, en médiathèques et aux Digitales.

©DR

Mobilités :

L'intercommunalité propose une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers

Questembert Communauté s'engage à favoriser les mobilités douces au quotidien. Depuis le 1^{er} juin, l'intercommunalité propose une aide à l'achat d'un vélo, classique ou à assistance électrique, neuf ou d'occasion, pour les particuliers. Cette aide à l'achat peut aller jusqu'à 100 €. Une belle opportunité pour se remettre en selle !



© Rudy Brubant

En proposant l'aide à l'achat d'un vélo pour les habitants du territoire, l'intercommunalité souhaite favoriser l'usage des mobilités douces au quotidien.

Questembert Communauté s'engage depuis plusieurs années pour favoriser les mobilités douces du quotidien sur son territoire.

L'intercommunalité propose ainsi, depuis le 1^{er} juin, une aide à l'achat pouvant aller jusqu'à 100 € pour un vélo classique ou électrique (VAE), neuf ou d'occasion.

Un dispositif cumulable avec d'autres aides

Ce nouveau dispositif s'adresse à tous les habitants de Questembert Communauté, sans conditions de ressources. L'aide de la communauté de communes peut aller jusqu'à 40 % du montant de l'achat d'un vélo avec un plafond à 100 €. Le dispositif est cumulable avec toute autre aide financière (commune, employeur, etc.). Il est toutefois limité à 1 seul vélo par foyer •

En savoir plus sur : www.questembert-communaute.fr, onglet «services», rubrique «mobilités»

Renseignements : au 02 97 26 59 51 ou sur contact@qc.bzh

Aide à l'achat d'un vélo : Comment en bénéficier ?

- Acheter un vélo adulte ou enfant chez un professionnel. Pour les vélos enfants, seuls les vélos avec un diamètre supérieur ou égal à 26 pouces bénéficient du dispositif.
- Identifier le vélo dans le Fichier National Unique des Cycles Identifiés (Fnuci) via l'APIC.
- Ne pas revendre le vélo dans les 12 mois suivant l'obtention de l'aide.
- Transmettre le formulaire de demande d'aide disponible sur www.questembert-communaute.fr dans les 3 mois suivant l'achat avec les pièces justificatives nécessaires (justificatifs de domicile et du marquage APIC, facture d'achat du vélo, RIB).

Projets citoyens

Les lauréats 2025 de RéColTE

Sept projets associatifs en faveur des transitions et de l'environnement ont été présentés dans le cadre du deuxième appel à projets RéColTE. Six d'entre eux ont été sélectionnés par le jury citoyen et bénéficient d'un soutien financier de Questembert Communauté pour mener à bien leur projet. Zoom sur les projets accompagnés par l'intercommunalité.

Humus Fructus

Plantation participative et sauvegarde du patrimoine génétique des châtaigniers

(Axes 2, 4 & 9 du Plan Climat)

L'association Humus Fructus, en collaboration avec les communes de Limerzel, Questembert et Saint-Gravé, développe un projet de préservation du patrimoine génétique local des châtaigniers. Par le biais de plantations participatives, Humus Fructus souhaite renouveler et replanter des châtaigniers (arbre emblématique du territoire) dans ces communes. Pour réaliser ce projet, l'association utilise les essences locales de châtaigniers associées à des porte-greffes d'essences situées plus au Sud et adaptées au changement climatique. Déjà lauréate de l'appel à projets 2024, l'association bénéficie de nouveau d'une aide de 2 000 € pour poursuivre le développement de ce projet •



© DR



© DR

Graines et merveilles

Conservation de semences de céréales locales

(Axes 2, 4 et 9 du Plan Climat)

Graines et Merveilles développe un projet de conservation et de multiplication des semences de céréales locales. L'association a bénéficié du concours de l'appel à projets RéColTE en 2024 et sollicite de nouveau le soutien du programme à hauteur de 2 680 € pour poursuivre son action •

AAPMA - La Truite Questembergeoise

Aménagement du cours d'eau du Tohon sur le site de Célac (Questembert)

(Axes 2 & 11 du Plan Climat)

L'association souhaite participer à l'aménagement du Tohon sur le site de Célac. Par son action, La Truite Questembergeoise envisage de développer un observatoire de la biodiversité du milieu aquatique avec une mesure de la qualité des frayères, en amont, et de la qualité de l'eau. Le programme RéColTE apporte un soutien financier de 1 000 € à ce projet •



Tricycle Berric

Collecte et recyclage de mégots de cigarettes

(Axes 2 & 5 du Plan Climat)

Tricycle porte un projet de collecte de mégots en vue de leur recyclage. L'association souhaite développer des opérations de sensibilisation et de collecte en travaillant avec la population et les communes du territoire. Une enveloppe de 2 560 € est allouée pour ce projet •



© DR

Questemb'Watt - Énergies citoyennes



Sensibilisation aux consommations d'énergies et aux énergies renouvelables

(Axes 2 & 8 du Plan Climat)

L'association souhaite créer une maquette pédagogique simulant des productions et consommations énergétiques. Cet outil ludique sera réalisé en partenariat avec les élèves du lycée Marcelin Berthelot. L'ambition de ce projet est de sensibiliser le grand public aux consommations énergétiques et aux énergies renouvelables. L'appel à projets RéColTE soutient ce projet à hauteur de 1 760 € •



© DR

Vél'unisson

Ateliers thématiques sur le vélo

(Axes 2, 5, & 6 du Plan Climat)

L'association Vél'unisson propose des ateliers thématiques, accessibles à tous, pour la réparation de vélo (du b-a-ba à de la réparation plus spécifique comme régler un dérailleur). L'enveloppe de 5 000 €, attribuée par l'appel à projets RéColTE, permettra de cofinancer ces ateliers •



© Samira Roth



Plan Climat, découvrez les axes et actions menées sur www.questembert-communaute.fr

Parcs d'activités :

Des aménagements pour favoriser le développement économique

Questembert Communauté investit chaque année dans les 13 parcs d'activités que compte la communauté de communes. L'enjeu : favoriser la croissance économique du territoire. Création et extensions de parcs d'activités, entretien des parcs existants, ce sont autant de missions qui incombent à l'intercommunalité.



Dans le cadre de sa compétence développement économique, Questembert Communauté s'attache à favoriser l'installation et le développement des entreprises sur le territoire. Cela passe notamment par la création et l'entretien des parcs d'activités.

Cette année est marquée par de grandes opérations notamment dans le cadre de la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) de La Haie à Lauzach. Les travaux de voiries et réseaux, retardés par l'annulation du PLUi, s'achèveront en cette fin d'année 2025. Début 2026, des travaux de déconstruction du ponceau à l'entrée de la zone, de désimpermeabilisation de la voirie et de renaturation des rives du Guernec (ruisseau en amont du Pernerf) vont être entrepris afin de garantir les continuités écologiques.

Début de la commercialisation de la ZAC de La Haie à Lauzach

Cette ZAC proposera, à terme, 8,3 hectares pour les entreprises. La commercialisation de la première tranche (4,7 hectares) débutera en 2026. La priorité est donnée aux

industries productives ainsi qu'à leurs sous-traitants ayant un besoin foncier supérieur ou égal à 6 000 m².

Autre projet : Questembert Communauté a engagé des travaux de sécurisation et d'amélioration de la gestion des eaux pluviales dans le parc d'activités de La Chaussée à Malansac afin de limiter le risque d'inondation.

À Questembert, c'est le parc d'activités de la Gare qui évolue. Après la cession d'une parcelle face à la gare, un bâtiment privé destiné aux activités tertiaires est en cours de construction. En amont de cette opération, l'intercommunalité avait procédé à un aménagement et une réorganisation complète des stationnements à proximité de la gare.

Enfin, à La Vraie-Croix, l'extension du parc d'activités de La Hutte Saint-Pierre (1,2 hectares) est achevée. La commercialisation des lots (4 lots de 2 300 m² à 3 200 m²) est en cours •

Renseignements : au 02 97 26 59 51 ou sur economie@qc.bzh



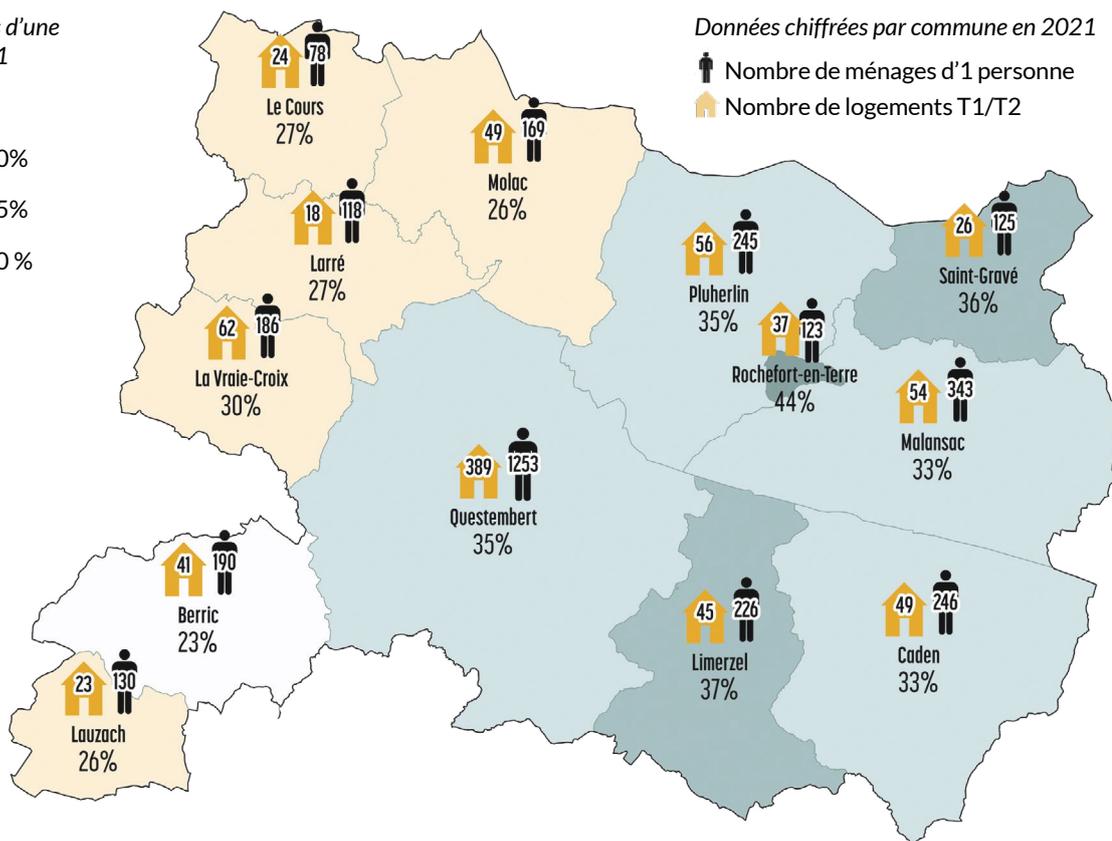
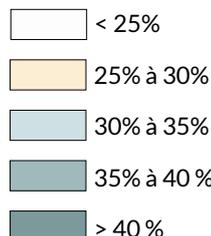
Élaboration du PLUi

*Questembert
Communauté a
engagé l'élaboration
de son nouveau Plan
Local d'Urbanisme
intercommunal (PLUi) en
mai 2024.*

*Une première phase
de concertation du
public est en cours. Elle
vise à abonder le futur
document d'urbanisme
intercommunal.*

*Ce document d'urbanisme
structurant a pour
ambition de fixer les
grandes orientations
d'aménagement, ainsi que
les règles d'occupation et
d'utilisation des sols sur le
territoire.*

Part des ménages d'une personne en 2021



© La Boîte de l'Espace - Chiffres Insee 2021

Le nombre de ménages d'une personne est conséquent et le nombre de logements adaptés à cette typologie de ménages semble être inadéquat. Un des enjeux du PLUi est d'interroger les parcours résidentiels pour mieux les adapter.

Élaboration du PLUi

Enjeux et échéances

Le 27 mai 2024, le conseil communautaire prescrivait l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour Questembert Communauté. L'approbation de ce PLUi est envisagée pour fin 2027. L'heure est au travail de diagnostic et de concertation avec le public.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été annulé le 26 mars 2024 par la Cour Administrative d'Appel de Nantes (Cf. «Questembert Communauté, le magazine du territoire» de mai 2024). Cette annulation a eu pour conséquence de remettre en vigueur les précédents documents d'urbanisme. À savoir, les PLU communaux pour 12 communes et la carte communale pour Saint-Gravé. Ceux-ci ne prenant pas en compte le nouveau contexte législatif, notamment la Loi Climat et Résilience (adoptée le 22 août 2021), le conseil communautaire a fait le choix de prescrire rapidement l'élaboration d'un nouveau PLUi, le 27 mai 2024.

L'objectif : disposer d'un document d'urbanisme finalisé en fin d'année 2027. Ce calendrier resserré est rendu possible grâce au travail qui avait été fourni lors de la première mouture du PLUi, dont certains aspects restent exploitables.

Un PLUi pour 2027

Ce document de base sera enrichi et amélioré pour renforcer les futurs documents d'urbanisme et les outils qui en découleront.

Le PLUi est un document d'urbanisme structurant pour tout le territoire. Il traite de très nombreux sujets dont l'habitat ; un des principaux enjeux pour Questembert Communauté. Alors que l'intercommunalité travaille encore au diagnostic, quelques éléments issus du précédent PLUi apportent des précisions qui contribuent à nourrir les réflexions autour de l'habitat.

L'habitat, un des principaux enjeux pour le territoire

En lien avec les aspects démographiques, c'est toute la logique du parcours résidentiel qui est analysée car le territoire est attractif et gagne des habitants. Même si une forme de vieillissement de la population se fait ressentir, celui-ci est moins fort que sur le reste du département du Morbihan. D'autre part, le nombre de personnes par ménage diminue alors que les logements construits durant ces 20 dernières années sont essentiellement des maisons de plus de 4 pièces.

En comparant le nombre de ménages d'une personne et le nombre de petits logements (T1 à T2), quelques conclusions ont déjà été esquissées. Tout d'abord, le parc semble sous-occupé ou inadapté ; ce qui induit des interrogations quant au parcours résidentiel.

En effet, les modes de vie évoluent et les demandes ne sont plus les mêmes en matière de logements, selon la composition du foyer et/ou de l'âge des résidents. Ce sont tous ces enjeux qui seront au cœur du futur document d'urbanisme intercommunal.

Comme pour tout projet d'urbanisme, une phase de concertation, se déroulant tout au long de la procédure d'élaboration du document, est mise en place. Un registre est disponible dans chacune des 13 mairies du territoire et au siège communautaire. Il est également possible de faire parvenir les contributions par voie électronique. Ces contributions serviront à abonder le futur document d'urbanisme •

En savoir plus : www.questembert-communaute.fr, rubrique Habitat et Urbanisme

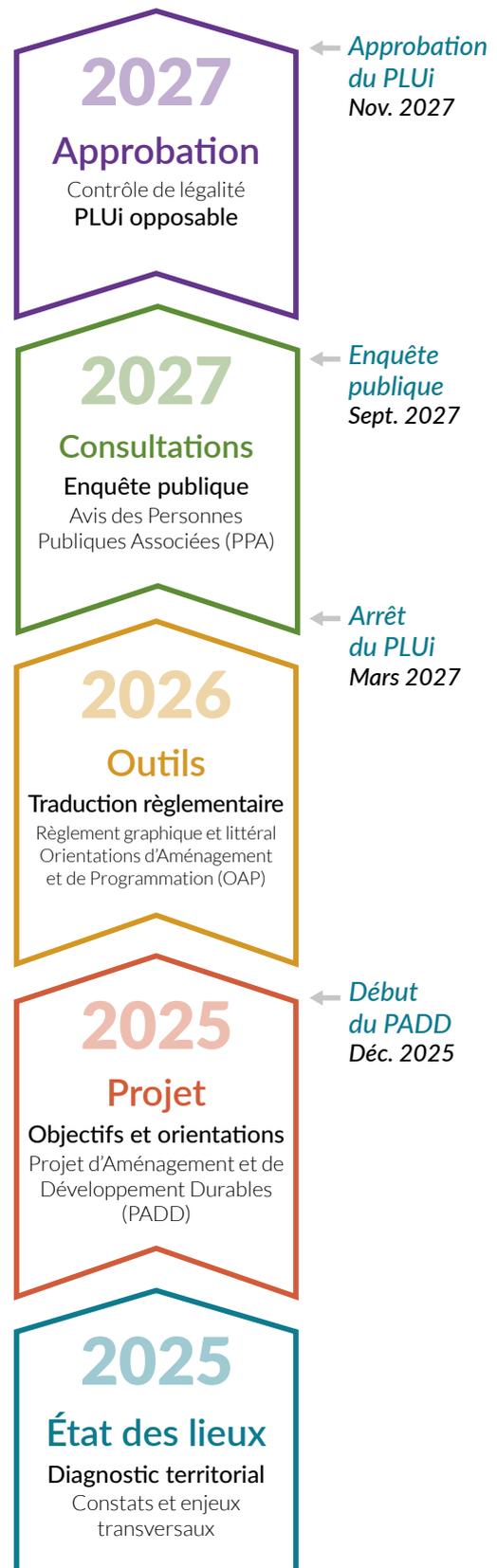
Concertation du public :

Réunion publique : Mercredi 15 octobre, 18h30 à l'Asphodèle (21 rue du Pont à Tan - Questembert)

Registres à disposition dans les 13 communes du territoire et au siège communautaire (8 avenue de la gare - 56230 Questembert) ou par e-mail sur : concertation.plui@qc.bzh

Demande de rendez-vous au 02 97 26 59 51

 **DONNEZ VOTRE AVIS**
Registres, réunions publiques,
Toutes les modalités de concertation sur
www.questembert-communaute.fr





Citoyenneté

Mars 2026 : élections municipales et communautaires

Les élections municipales et communautaires se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026. Les habitants de Questembert Communauté seront invités à choisir les personnes qui les représenteront durant les six prochaines années.

Face aux multiples enjeux de mutualisation et de coopération, vos représentants seront amenés à prendre des décisions pour l'ensemble des habitants des 13 communes de l'intercommunalité.

Une responsabilité pour ces femmes et ces hommes qui porteront un projet commun pour le territoire de Questembert Communauté. Ce sont eux qui représenteront les près de 24 000 habitants de la communauté de communes.

*Echéances, représentation des communes, enjeux, compétences...
On vous explique tout.*

Élections locales

L'expression des volontés des citoyens



Les dimanches 15 et 22 mars 2026, se dérouleront les élections municipales et communautaires. Celles-ci permettront à tous les citoyens d'exprimer leur volonté et de choisir leurs représentants dans les communes et à l'intercommunalité pour les six prochaines années.

Les élections locales sont un temps fort de la vie démocratique. Elles permettent à chacun d'exprimer ses choix, sa volonté, au regard d'une vision ou d'un projet porté par des candidats.

L'expression du vote de chacun est à la fois un droit fondamental du citoyen mais aussi le fondement de la légitimité des élus qui prennent leurs décisions par rapport aux suffrages exprimés et à l'intérêt général.

En mars 2026, comme pour les précédentes élections, les conseillers communautaires seront élus par «fléchage» sur les listes communales. Dès lors qu'un habitant votera pour une liste dans sa commune, il votera également pour ses représentants à Questembert Communauté.

Ce mode d'élection des conseillers communautaires permet aussi de reconnaître la légitimité démocratique des élus intercommunaux qui portent un projet, des idées, pour la communauté de communes et ses 24 000 habitants.

Pour ces nouvelles élections, de nouvelles règles sont appliquées aux communes de moins de 1 000 habitants. Désormais, les élections municipales auront lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire, comme c'est déjà le cas dans les

communes de plus de 1 000 habitants. Cette évolution a pour objectif de favoriser la parité dans les conseils municipaux.

De nouvelles règles pour les communes de moins de 1 000 habitants

D'autre part, jusqu'à présent les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, pluri nominal, à deux tours.

Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé. Pour les élections de mars 2026, le panachage ne sera plus possible. Un bulletin où l'électeur ajoutera ou rayera le nom d'au moins un candidat sera considéré comme un bulletin nul. Il en sera de même pour un bulletin où l'électeur modifiera l'ordre des candidats •

En savoir plus sur le déroulement des élections :

www.vie-publique.fr

www.elections.interieur.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité



Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre
situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans votre mairie muni :

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile
de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie
de votre commune
le formulaire agréé
disponible sur les sites
interieur.gouv.fr
ou service-public.fr



Par Internet :

en vous rendant sur
service-public.fr

Vous êtes de **nationalité française**
ou ressortissant d'un État membre
de l'Union Européenne ?
votez aux prochaines élections en France



Votre mairie peut répondre à vos demandes
concernant les démarches électorales

Accédez directement
aux démarches

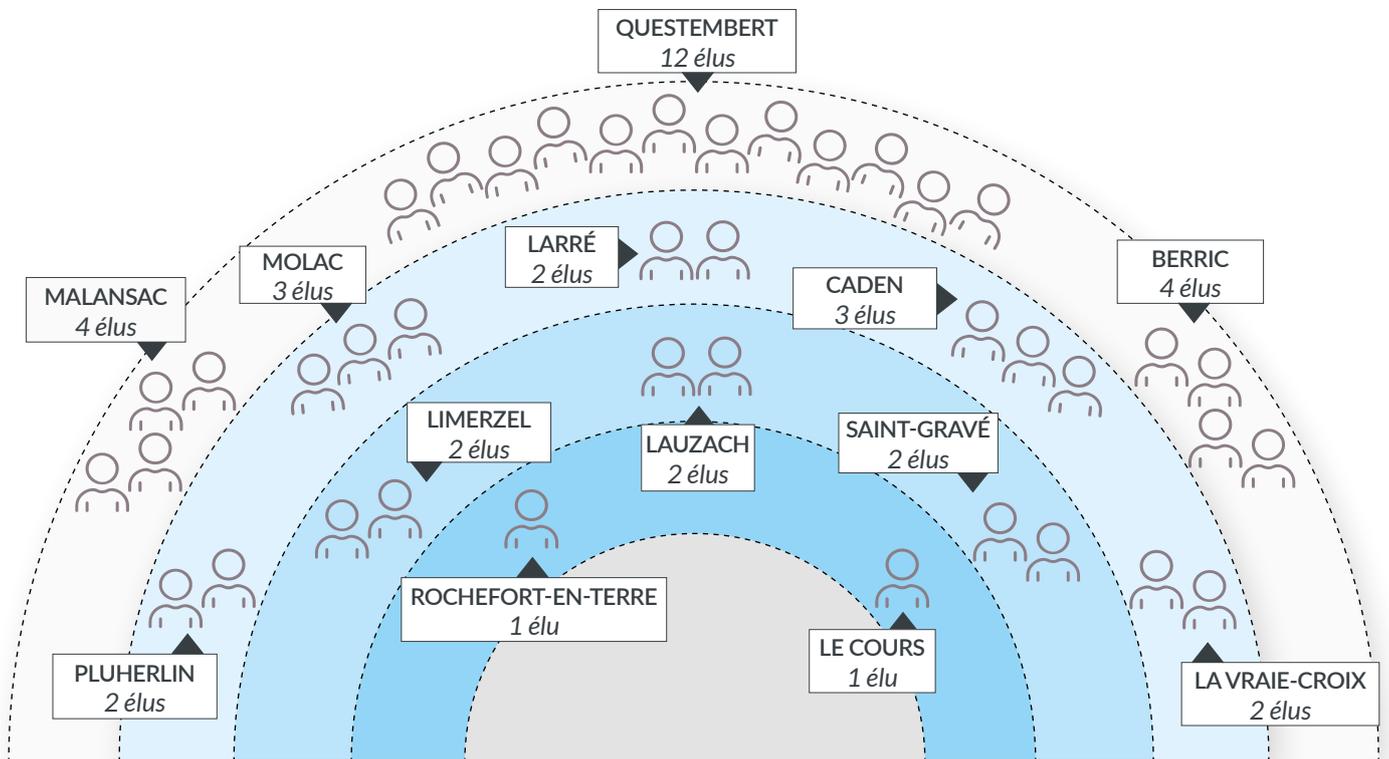


ou sur service-public.fr

Le conseil communautaire

Vos représentants

Questembert Communauté a voté un accord local spécifique le 26 mai 2025 pour la composition du futur conseil communautaire. Cet accord permet d'obtenir le maximum de sièges pour chaque commune, en fonction du nombre d'habitants.



13 COMMUNES

composent Questembert Communauté



24 396 HABITANTS

Chiffres Insee 2022



40 ÉLUS

communautaires en mars 2026
contre 38 sur le mandat actuel

La communauté de communes

Ses compétences

TOURISME

Office de tourisme intercommunal



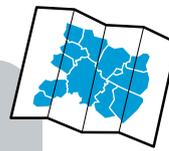
HABITAT

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Rénovation de l'habitat



DÉCHETS

- Collecte et traitement
- Déchèteries et végéteries
- Dépôts sauvages
- Prévention



URBANISME & AMÉNAGEMENT

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Déploiement de la fibre optique
- Règlement Local de Publicité intercommunal



MAISON DES PARENTS

- Relais Petite Enfance (RPE)
- Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- Les Parentillages



SECOURS

Centres de secours de Molac et Questembert



CULTURE

- L'Asphodèle
- Les Digitales - Les Invitations
- Le réseau des médiathèques « 13 A la Page »

FRANCE SERVICES

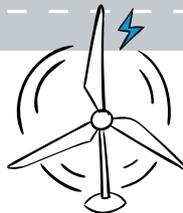


MOBILITÉS

- Schéma cyclable
- Navette estivale
- Autopartage



SERVICES TECHNIQUES



ENVIRONNEMENT & CLIMAT

- Plan Climat Énergie Air Territorial (PCAET)
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Énergies renouvelables



ANIMATION SOCIALE & ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS

- Accueils de loisirs
- Centres sociaux
- Service Information Jeunesse



ÉQUIPEMENT SPORTIF

Piscine Beau Soleil



LES MAMANS DE LA LUNE

Cie NGC25

Danse

De 1 à 5 ans - 40 min

Dimanche 19 octobre, 11h et 15h45
La Glyscène, La Vraie-Croix



SONS DE LA TERRE, SONS DU CIEL

Cie Voix Libres

Voix et violoncelle

Dès 3 mois - 25 min

Samedi 18 octobre, 11h et 15h45
Salle Les Tilleuls, Caden



SOPRYTON ? COMPLÈTEMENT BARANO !

Collectif À l'envers

Bulle sonore, visuelle et dessinée

Dès 6 mois - 40 min

Samedi 18 octobre, 10h et 17h
Dimanche 19 octobre, 11h et 17h
L'Asphodèle, Questembert



Sorties e Festival Fe

SOUFFLE !

Cie Charabia

Spectacle immersif corps, voix, musique

Dès 6 mois - 25 min

Mercredi 22 octobre, 9h30 et 11h
Salle Le Verger, Berric



ATELIERS

DÉCOUPAGE, POCHOIR ET DESSIN

avec Laetitia Le Saux, illustratrice de l'affiche

(Gratuits - sur inscription)

Le monde sous-marin (Dès 3 ans)

Mercredi 22 octobre, 10h30
Médiathèque, Limerzel

Le monde des animaux (Dès 6 ans)

Mercredi 22 octobre, 15h
Carré des Arts, Lauzach



UN BATEAU

Cie Sans Soucis

Marionnette, musique et film animé

Dès 3 ans - 40 min

Dimanche 19 octobre, 15h et 17h
Salle Françoise d'Amboise, Pluherlin



UN RIEN COLORÉ

Cie Tra Le Mani

Théâtre d'ombres colorées

De 6 mois à 3 ans - 30 min

Dimanche 26 octobre, 11h, 15h30 et 17h
Salle polyvalente, Molac



TRAIN-TRAIN-BLUES*Cie Les 3 valoches*

Théâtre, musique et art graphique

*Dès 3 ans - 30 min*Mercredi 22 octobre, 10h30 et 16h
Salle L'Agapanthe, Larré**BA.BARIBULLES***Collectif À l'envers*Rencontre sonore
mouvementée*Dès 3 ans - 30 min*Samedi 25 octobre,
11h, 14h30 et 16h
L'Étang Moderne
Rochefort-en-Terre**CHEMIN DES
MÉTAPHORES***Singe Diesel*

Marionnettes

*Dès 5 ans - 45 min*Dimanche 26 octobre, 15h et 17h
Salle Le Palis Bleu, Malansac

n famille

festi'Mômes

**PARCE QUE LES VERS N'ONT
PAS BESOIN DE PIEDS POUR
S'ENVOLER***Jo Coop Compagnie*

Bulle de poésie

*Dès 5 ans : 30 min*Vendredi 24 octobre, 11h, 14h30 et 16h
Salle Jean de La Bouillerie - Saint-GravéSamedi 25 octobre, 11h, 14h30 et 16h
Salle de Priziac - Le Cours**FESTIVAL PETITE ENFANCE**

Du 18 au 26 octobre 2025

Festi'Mômes fait son grand retour ! Le festival dédié au jeune public (de 6 mois à 6 ans) s'installera dans les communes du territoire de Questembert Communauté pendant les vacances d'automne. Neuf compagnies se produiront dans les communes du territoire. Théâtre, marionnettes, musique, danse, cirque... Il y en aura pour tous les goûts !

Festi'Mômes c'est aussi des ateliers artistiques en famille mais également des expositions, des festi-goûters, une émission de radio «Festi'News», du cinéma... Bref, un vrai grand festival pour les tout-petits !

Retrouvez toute la programmation sur :
www.questembert-communaute.fr

Billetterie :

Tarifs : 4€/personne pour les spectacles, 4€/duo enfants-parent pour les ateliers
Réservations auprès de l'Asphodèle au 02 97 26 29 80 (ateliers et spectacles) ou en ligne (spectacles uniquement) sur asphodele.questembert-communaute.fr



DÉCEMBRE

Judi 11 décembre

Réunion d'information : économies d'énergie et adaptation du logement

Espace France Rénov'

Conseils et information sur les aides financières

De 16h à 18h, siège communautaire (Questembert)

Gratuit

Judis 11 et 18 décembre

Balade thermique

Espace France Rénov'



Parcours d'observation de maisons d'habitation avec caméra thermique et temps d'échanges. *Sous réserve des conditions météorologiques.*

Judi 11 décembre, de 18h à 20h, siège communautaire (Questembert)

Judi 18 décembre, de 18h à 20h, mairie de Malansac

Inscriptions au 02 97 26 59 51 ou pcaet@qc.bzh

Lundi 15 décembre

Conseil communautaire

18h30, siège communautaire (Questembert)

JANVIER

Vendredi 16 janvier

Maîtres classiques

Orchestre National de Bretagne

Organisation Villes de Muzillac et Questembert

Musique classique

20h30, L'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 25€ / Résa 20€ / Réduit 15€

Gratuit - 6 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur asphodele.questembert-communaute.fr

Judi 29 janvier

Déplumé

L'Oiseau Ravage

Concert jazz déplumé et drôle

20h30, L'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 12€ / Abonné 9€ / Réduit 6€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur asphodele.questembert-communaute.fr

FÉVRIER

Février - Avril

Création collective : «À la Main !»

Camille Bondon



© Camille Bondon et cie

Entre revendication de nos savoir-faire manuels et éloge de nos mains, «À la main !» se propose d'explorer le génie de nos mains à travers des rencontres, des ateliers et une création collective.

- Cycle 1 : temps d'échanges et d'écritures avec le réseau des médiathèques 13 à la Page ou en hors les murs.

- Cycle 2 : temps d'ateliers et de créations artistiques, en volume, aux Digitales (Caden) ou en hors les murs.

Programme à venir sur www.13alapage.qc.bzh et www.questembert-communaute.fr

Samedi 7 février

Rouge Courroux

Collectif Les Becs Verseurs

Théâtre et musique, spectacle proposé dans le cadre du festival Prom'nons Nous 17h, L'Asphodèle (Questembert)

Tarif unique : 5€

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur asphodele.questembert-communaute.fr

MARS

Vendredi 6 mars

Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie

Jérôme Rouger - La Martingale

Théâtre humour

20h30, L'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 12€ / Abonné 9€ / Réduit 6€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur asphodele.questembert-communaute.fr

Judi 19 mars

Atelier danse et skate

Compagnie C'hoari

Approche originale du skate liée au spectacle «Fiskal».

18h30, L'Asphodèle (Questembert)

5€ par personne

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou asphodele@qc.bzh

Vendredi 20 mars

Fiskal

Compagnie C'hoari

Pièce chorégraphique qui roule

20h30, L'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 14€ / Abonné 12€ / Réduit 9€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur asphodele.questembert-communaute.fr

AVRIL

Judi 2 avril

Racine

Humani Théâtre

Théâtre

20h30, L'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 12€ / Abonné 9€ / Réduit 6€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur asphodele.questembert-communaute.fr

Mardi 28 avril

Identifiant

MouTon Major

Théâtre, récits, collectages

20h30, L'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 12€ / Abonné 9€ / Réduit 6€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur asphodele.questembert-communaute.fr

MAI

Judi 7 mai

Nenna

Compagnie Raoui

Théâtre intime de cuisine

20h30, L'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 12€ / Abonné 9€ / Réduit 6€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur asphodele.questembert-communaute.fr

Judi 21 mai

Hatiao Club

Compagnie La Levée



© ZBS

Cabaret breton, proposé dans le cadre du festival la Lune Rousse

20h30, L'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 12€ / Abonné 9€ / Réduit 6€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur asphodele.questembert-communaute.fr



FESTI' MOMES

FESTIVAL PETITE ENFANCE
du **18** au **26 octobre 2025**

★ BRETAGNE SUD ★

BERRIC ★ CADEN ★ LARRÉ ★ LAUZACH ★ LA VRAIE-CROIX ★ LE COURS ★ LIMERZEL
MALANSAC ★ MOLAC ★ PLUHERLIN ★ QUESTEMBERT ★ SAINT-GRAVÉ ★ ROCHEFORT-EN-TERRÉ

N°frances : 020.004745 020.004744 020.00475

